MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS
SECRETARIAT GENERAL – SIEP – BIMO
ANTENNE IMMOBILIERE INTERREGIONALE
14 RUE DU MARECHAL JUIN
67 000 STRASBOURG

14 RUE DROUAS – 54 200 TOUL

CREATION DE LA MAISON DE L'ETAT A TOUL



CCTP - CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

INDICE B

LOT 11 – PEINTURE

PHASE PRO

28/09/2026

Carré d'architecte
Architecte, mandataire
4, Rue du Noyer – 67 000 STRASBOURG
agence@carreda.fr
✆ 03 69 74 81 79

VERDI Bâtiment Est
Bureau d'études
59, Rue Jean Jaurès - 88 000 EPINAL
batimentest@verdi.fr
✆ 03 72 54 03 32

FICHE D'AUTOCONTROLE

La fiche d'autocontrôle est un document utilisé dans le cadre de la démarche qualité au sein groupe VERDI Ingénierie.

Cette fiche a été créée dans le souci de satisfaire en permanence le Maître d'Ouvrage.

Elle constitue un gage de qualité indiquant que le document remis au Maître d'Ouvrage a été revu et approuvé et a fait l'objet d'une approbation.

A sa création, le document porte l'indice " A ", s'il doit faire l'objet de modifications, celles-ci seront notées dans le tableau des modifications ci-dessous avec l'évolution de l'indice et de la date de modification.

APPROBATION DU DOCUMENT

Rédacteur		Contrôle		Approbation	
Fonction :	Cheffe de projet	Fonction :		Fonction :	
Nom :	S.BERNARD	Nom :		Nom :	
Date :	21/05/2026	Date :		Date :	
Visa :		Visa :		Visa :	

TABLEAU DES MODIFICATIONS

Indice	Date de création ou modification	Nature des modifications	Pages
A	18/09/2026	Première diffusion	Toutes
B	28/09/2026	Màj suite remarques MOA	

SOMMAIRE

LOT 11 – PEINTURE 1
11.01. Généralités Communes 4
11.02. Généralités particulières 4
11.02.01. Réglementation 4
11.02.02. Conditions de travail 4
11.02.03. Echantillons 4
11.02.04. Matériaux employés 4
11.02.05. Teinte des couches 5
11.02.06. Prise de possession des lieux 5
11.02.07. Protection des ouvrages 5
11.02.08. Raccords peinture 5
11.02.09. Vérification des supports 6
11.02.10. Condition d'exécution 6
11.02.11. Pose/Dépose équipement 6
11.02.12. Préparation de surfaces peintes pour travaux de peinture 6
11.02.13. Préparation de surfaces peintes en bois avant travaux de peinture 7
11.03. Description des travaux 7
11.03.01. Peinture 7

11.01. GENERALITES COMMUNES

Les généralités communes applicables au présent projet sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Communes joint au présent dossier de consultation des entreprises et font partie intégrante du présent CCTP.

Les entrepreneurs prendront connaissance de ces clauses communes afin de prévoir dans leur offre tous les frais inhérents.

11.02. GENERALITES PARTICULIERES

11.02.01. REGLEMENTATION

Tous les ouvrages devront être réalisés conformément à tous règlements, normes et DTU en vigueur.

En cas de modification ou de changement des textes en cours des travaux, les nouvelles normes seront appliquées après avis du Maître de l'Œuvre et du Maître d'Ouvrage

Pour les prestations n'entrant pas dans le domaine d'application des documents ci avant, et à défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions d'exécution, l'entrepreneur devra, dans la mesure du possible, traiter ces travaux par analogie avec les conditions, règles et prescriptions énoncées dans les documents visés au présent lot ou à défaut suivant les conditions, règles et prescriptions énoncées par le fabricant.

11.02.02. CONDITIONS DE TRAVAIL

Les travaux de peinture ne pourront être entrepris que si les conditions suivantes sont respectées :

- supports parfaitement propres et secs (le dépoussiérage est obligatoire)
- température ambiante égale ou supérieure à +5°C
- pas de condensation
- supports non gelés et non surchauffés.

11.02.03. ECHANTILLONS

L'entrepreneur prépare à ses frais, et sur indication du Maître d'Œuvre, des surfaces témoins pour permettre d'apprécier les teintes définitives.

Le ton de ces surfaces témoins est identique à celui des échantillons choisis.

11.02.04. MATERIAUX EMPLOYES

Toutes les peintures utilisées seront conformes aux normes de toxicité, et feront l'objet d'une fiche technique

L'entrepreneur est autorisé à employer des peintures nouvelles, toutefois ces dernières devront être garanties solides et lavables

Lorsque les fabricants auront fixé les règles d'emploi pour des produits de leur fabrication, ces règles devront être observées rigoureusement, toute peinture entrant dans la composition d'un système seront en provenance du même fabricant

Tous les matériaux arrivant sur le chantier seront livrés dans les emballages et récipients d'origines, les étiquettes opposées sur chaque récipients doivent permettre de trouver :

- le nom et l'adresse du fournisseur
- nom et adresse de l'usine de fabrication
- la dénomination commerciale du produit
- la date de fabrication et la date limite d'emploi exprimées de façon claire
- le numéro d'identification du lot de fabrication
- masse nette et volume du produit

Le Maître d'Œuvre pourra vérifier l'authenticité des indications portées sur les étiquettes et se réserver le droit de s'assurer de la qualité des matériaux, de faire surveiller l'atelier et les dépôts de peinture.

Des prélèvements pourront être effectués en cours d'exécution, à l'atelier et dans les véhicules de l'entreprise. Les frais d'analyse seront à la charge de l'entrepreneur, en cas de fraude le marché pourra être résilié d'office sans aucune indemnité.

11.02.05. TEINTE DES COUCHES

Toutes les couches de peinture seront de teintes différentes, la peinture de chaque couche devra être correctement croisée, sauf pour les vernis

La teinte de la dernière couche sera choisie et échantillonnée à la demande du Maître d'Ouvrage.

Les tentures à fournir seront choisies et échantillonnées à la demande du Maître d'Ouvrage.

11.02.06. PRISE DE POSSESSION DES LIEUX

Il est bien entendu qu'à la prise de possession des lieux avant peinture, les projections de plâtre, ciment, colle, enduits, etc...en plafonds, murs, vitres seront constatées, s'il y a lieu, en présence du Maître d'Œuvre, et seront enlevées par l'entrepreneur du présent marché aux frais des entreprises ayant provoqué ces projections. Les rebouchages mal exécutés seront repris dans les mêmes conditions.

11.02.07. PROTECTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur devra assurer la protection des surfaces qui pourraient être attaquées ou détériorées lors de l'exécution de ses travaux. Toute réfection et nettoyage dus à une mauvaise protection seront à sa charge.

11.02.08. RACCORDS PEINTURE

Les raccords nécessités par suite de travaux exécutés par les différents corps d'état, après exécution des travaux de peinture, sont exécutés par l'entrepreneur du présent marché, aux frais des entreprises responsables.

11.02.09. VERIFICATION DES SUPPORTS

L'entrepreneur devra s'assurer dès que possible que les ouvrages servant de support sont conformes à la réception de ces ouvrages.

Dans le cas contraire il avertira le Maître d'Ouvrage pour que les éventuels défauts soient repris.

L'entrepreneur devra s'assurer que :

- les supports destinés à recevoir les peintures et revêtements muraux sont terminés, suffisamment sec et mis hors d'eau
- les supports sont aptes à recevoir les travaux prévus au marché et que leurs états est compatible avec les obligations de résultat qui lui sont imposées, notamment en ce qui concerne l'état de surface, la rugosité, la planimétrie, la dureté, etc.

11.02.10. CONDITION D'EXECUTION

L'entrepreneur devra tous les échafaudages nécessaires à l'exécution de ces travaux.

Les consommations et moyens d'application se feront suivant le cahier des charges des fabricants.

L'entrepreneur devra tous les travaux préparatoires avant exécution des travaux de peinture, d'enduit décoratif, de tenture ou pose de revêtements muraux.

Pour les subjectiles ayant reçu une couche primaire par les soins du fournisseur, le peintre devra procéder à une révision soignée de cette couche d'impression, et devra prendre connaissance de la composition de cette couche d'impression pour éviter toutes réactions chimiques avec l'application de ses propres produits

Pour l'exécution des revêtements derrière les radiateurs, la vidange, la remise en eau, le dévissage et revissage des alimentations sont à la charge du lot exécutant le chauffage, la dépose et repose des radiateurs est à la charge du présent lot

11.02.11. POSE/DEPOSE EQUIPEMENT

Les différents équipements des portes ou croisées seront poses et ajustés avant exécution des peintures

L'entrepreneur du lot exécutant la peinture en assurera la dépose et la repose pour l'exécution de ces travaux.

11.02.12. PREPARATION DE SURFACES PEINTES POUR TRAVAUX DE PEINTURE

Pour préparation de plafonds, murs, cloisons, doublages peints en vue de travaux de peinture, exécution et fourniture de travaux, comprenant :

- décapage mécanique de la peinture existante par ponçage ou par application d'un décapant chimique
- brossage, époussetage
- lessivage, rinçage à l'eau claire, séchage
- grattage des parties mal adhérentes
- rebouchage à l'enduit à l'eau, calicotage des fissures
- ponçage

11.02.13. PREPARATION DE SURFACES PEINTES EN BOIS AVANT TRAVAUX DE PEINTURE

Pour préparation d'ouvrages en bois peints en vue de travaux de peinture, exécution et fourniture de travaux, comprenant :

- brossage, époussetage
- lessivage, rinçage à l'eau claire, séchage
- grattage des parties mal adhérentes
- rebouchage à l'enduit à l'eau, calicotage des fissures
- ponçage
- égrenage après application du primaire d'accrochage

11.03. DESCRIPTION DES TRAVAUX

11.03.01. PEINTURE

11.03.01.01. Préparation des supports neufs

Exécution de travaux de préparation de murs et de plafonds avant exécution de travaux de peinture, comprenant :

- lessivage, rinçage
- grattage des parties mal adhérentes
- rebouchage à l'enduit à l'eau, calicotage des fissures
- exécution d'un enduit repassé complet
- ponçage

Localisation : **Ensemble des murs et plafonds en support neufs des locaux.**

11.03.01.02. Préparation des supports anciens

Exécution de travaux de préparation des supports, comprenant :

- Arrachage du revêtement existant
- Préparation des subjectiles,
- Egrainage et ponçage du support,
- Révision pelliculaire à l'enduit de peintre,
- Epoussetage,
- Lavage,

- Rebouchages,
- Impression,

Localisation : **Ensemble des murs et plafonds en support existants des locaux.**

11.03.01.03. Enduit décoratif texturé

Fourniture et application sur murs d'un enduit de finition, perspirant, composé de paille et d'argile, mise en œuvre sur subjectiles tels plaques de plâtre cartonnées, maçonnerie,... de type Argilus, comprenant :

- tous travaux préparatoires
- application d'un primaire d'accrochage microporeux à base de sable de quartz au rouleau, rendement d'environs 5 à 6 m² par litre.
- révision
- application de la couche de finition, lissée et serrée au platoir déco plastique ou au stucateur après séchage partiel, rendement de + ou - 10 m² en + ou - 3 mm avec un seau de 20l soit 25kg
- teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, choix de teinte dans gamme permettant un contraste visuel avec l'environnement immédiat
- revêtement M1 sur support M0.

Localisation : **En finition des murs selon plan.**

11.03.01.04. Peinture murale velours

Fourniture et exécution sur les murs, de peinture à base de résines acryliques et de dioxyde de titane rutile, comprenant :

- un primaire d'accrochage à base de résines acryliques
- famille I classe 7b2 / 6a
- exécution en deux couches, colorées au rouleau ou à la brosse
- finition tendu velours, rendement minimum 0.090 l/m²
- tous travaux préparatoires pour une finition de classe A, qualité soignée
- teinte au choix de l'architecte.

Compris travaux de raccords avec les autres revêtements pour une parfaite finition des ouvrages y compris rechampis entre deux couleurs différentes sur un même mur.

Localisation : **Ensemble des murs des locaux hors zone en enduit décoratif texturé, zone en faïence et zone en revêtement bois.**

11.03.01.05. Peinture plafonds mate

Fourniture et exécution sur les plafonds, de peinture à base de résines acryliques et de dioxyde de titane rutile, comprenant :

- un primaire d'accrochage à base de résines acryliques
- famille I classe 7b2 / 6a
- exécution en deux couches, colorées au rouleau ou à la brosse
- finition tendu mate, rendement minimum 0.090 l/m²
- tous travaux préparatoires pour une finition de classe A, qualité soignée
- teinte au choix de l'architecte.

Compris travaux de raccords avec les autres revêtements pour une parfaite finition des ouvrages y compris rechampis entre deux couleurs différentes sur un même plafond.

Localisation : **Ensemble des plafonds neufs fixes compris puits de lumière et jonction entre faux plafonds.**

11.03.01.06. Peinture murs/plafonds

Fourniture et exécution sur les murs et plafonds de peinture, comprenant :

- une peinture de finition à base de résines acryliques en phase aqueuse,
- exécution en deux couches colorées au rouleau ou à la brosse,
- classification : famille I classe 7b2,
- finition mate poché fin,
- rendement maximum de 11 m²/l,
- tous travaux préparatoires pour une finition de classe B, qualité courante
- teinte au choix de l'architecte.

Localisation : **Locaux techniques.**

11.03.01.07. Peinture sur menuiserie bois

Fourniture et exécution sur les ouvrages en bois intérieurs, de peinture à base de résines acryliques et de dioxyde de titane rutile, comprenant :

- un primaire d'accrochage à base de résines acryliques
- famille I classe 7b2
- exécution en deux couches, colorées au rouleau ou à la brosse
- finition tendu velours, rendement minimum 0.090 l/m²
- tous travaux préparatoires pour une finition de classe A, qualité soignée

- teinte au choix de l'architecte.

Compris travaux de raccords avec les autres revêtements pour une parfaite finition des ouvrages.

Localisation : **Ensemble des ouvrages neufs en bois à peindre (portes, trappes, plinthes, couvre joint,…) selon indication du lot Menuiserie Intérieure.**

11.03.01.08. Peinture sur ouvrages métalliques intérieurs

L'entreprise doit la réalisation des peintures de tous les ouvrages métalliques conformément aux prescriptions des fabricants comprenant :

- ponçage
- brossage de rouille, retouche de peinture anti rouille,
- famille I classe 4a
- exécution en deux couches colorées croisées à la brosse ou au rouleau
- finition tendue velours, rendement minimum 0.067 l/m²
- tous travaux préparatoires pour une finition de classe A, qualité soignée
- teinte au choix de l'architecte.

Localisation : **Garde-corps conservé de l'escalier principal.**

11.03.01.09. Finition sur ouvrages métalliques extérieurs

Fourniture et exécution sur les ouvrages métalliques existants d'une protection anticorrosion et d'une finition, appliquée sur site, comprenant :

- sablage de qualité S3 pour enlèvement de toute trace de rouille
- application en une couche de 40 microns d'épaisseur, d'une protection à base de résine époxy alkyde-uréthane en solution
- application immédiate après la préparation de la surface
- application, pour finition de deux couches de laque antirouille aux résines alkydes uréthanes en solution
- teinte au choix de l'architecte.

Localisation : **Barres métalliques de protection extérieures des menuiseries en soubassement**

11.03.01.10. Peinture de sol

Fourniture et exécution sur sols béton ou mortier hydraulique de peinture satinée à base de résines alkydes uréthannes, de dioxyde de titane et de silice cristallisée, comprenant :

- famille I classe 4a
- finition tendu satiné moyen, rendement de 0.125 l/m²
- exécution deux couches colorées croisées au rouleau ou à la brosse
- tous travaux préparatoires.
- teinte au choix de l'architecte.

Localisation : **Locaux techniques.**

11.03.01.11. Peinture sur canalisations

L'entreprise doit la réalisation des peintures de tous les ouvrages métalliques ou PVC conformément aux prescriptions des fabricants comprenant notamment :

- teinte au choix de l'architecte.

Sur parties métalliques neuves :

- dégraissage au trichloréthylène,
- une couche de peinture anti rouille,
- primaire d'accrochage,
- deux couches de peinture spéciale métal, finition très soignée

Sur tuyauteries :

- dégraissage au trichloréthylène,
- couche d'accrochage glycérophtalique,
- deux couches de peinture brillante résistante à la chaleur,

Sur canalisations PVC :

- une couche d'accrochage et deux couches de peinture glycérophtalique, finition très soignée

Localisation : **Ensemble des canalisations apparentes selon besoins des lots CVC/PB.**